

LES DEVELOPPEMENTS MINIMES ET CADETS 2013

Ci dessous un extrait du procès verbal du bureau exécutif de la FFC.
Cet article est paru dans la France Cycliste #2229.

« 6. Commission jeunesse

Henri Lafargue présente les propositions de la commission.

6.1. Mise en place d'épreuves contre la montre pour les Minimes

Partant du constat que certains comités régionaux organisent déjà ce type d'épreuves, la commission propose la mise en place d'épreuves contre la montre pour les Minimes, Dans ce cadre, elle préconise la cohérence entre les distances maximales proposées aux garçons et filles afin que les épreuves soient mixtes, selon le barème suivant :

Catégories	Individuel	Par équipes
Minimes garçons et filles	10 km	15km
Cadets et Cadettes	15 km	30 km
Minimes filles et Cadettes	10 km	15km

Pour les épreuves en deux tronçons (contre la montre et en ligne) la distance totale ne doit pas excéder la distance réglementaire journalière.

Ces propositions sont adoptées pour une application en 2013.

6.2. Matériel autorisé pour les épreuves CLM

Pour les épreuves contre la montre Minimes et Cadets. la commission préconise l'utilisation obligatoire d'un vélo de route traditionnel sans aucun additif et avec des roues à rayons homologuées.

Cette proposition est adoptée pour une application en 2013.

6.3. Activité des Minimes

Pour l'activité des Minimes, la commission propose que les commissions régionales "jeunes" puissent accorder, sous leur contrôle, l'autorisation de Courir tous les jours de la semaine.

Cette proposition est adoptée pour une application en 2013.

6.4. Développements

La réglementation actuelle impose aux Minimes filles et Cadettes de disposer de deux ou trois développements en fonction des différentes épreuves. Afin d'éviter ce problème de matériel qui est peu respecté en pratique, la commission propose d'uniformiser la réglementation de l'utilisation des développements entre garçons et filles, selon les dispositions suivantes :

Disciplines	Catégories	Dvlpts maximaux
Piste	Minimes garçons et filles	6,71m (44x14)
Piste	Cadets et Cadettes	7,01m (46x14)
Route	Minimes garçons et filles	7,01m (46x14)
Route	Cadets et Cadettes	7,47m (49x14)

La commission propose que le développement de 7,01 mètres soit également imposé pour les Minimes des écoles de vélo.

Ces propositions sont adoptées pour une application en 2013.